

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N° 02/2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TREIZE MARS à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY, Martine TURPIN (nommés).

Absents : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente), Frédéric RIMET (élu).

Secrétaire de séance : Sandrine RUCHE.

Date de convocation : 26 février 2025.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir pris connaissance des propositions budgétaires, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2025, avec la balance suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses	49 545,56 €	dépenses	0,00 €
Recettes	49 545,56 €	recettes	0,00 €

AINSI FAIT.

Pour extrait conforme,
La Secrétaire de séance,
Sandrine RUCHE



La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

